

# MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :  
03/07/2020

L'an deux mille vingt et le dix juillet à  
18 heures 30, le Conseil Municipal de la  
Commune de BOUSSENS dûment convoqué  
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de  
BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur  
SANS Christian, Maire.

Nombre de conseillers  
en exercice : 15

**Présents :** M. SANS, Mme GERARD, M. RAMEAU  
(Proc.), Mme AIMONE-CAT (Proc.), MM. LIVOTI,  
AMOUREUX, Mme DALLA-ZANNA (Proc.), MM.  
ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS (Proc.),  
Mme AGUILA.

**Absents excusés :**

Mme GRANGE (Proc. Mme DALLA- ZANNA)  
M. EVIN (Proc. Mme AIMONE-CAT)  
Mme COURTOUX (Proc. M. DESHONS)  
Mme SANDY (Proc. M. RAMEAU)

**D.C.M. N° 6-4**

**Comité National d'Action Sociale du Personnel Communal  
Désignation d'un délégué « élu »**

Monsieur CELLIER Jérôme a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'adhésion de la Commune  
au Comité d'Action sociale en faveur du personnel communal. Un délégué doit  
être désigné afin de siéger aux assemblées générales.

Madame AGUILA Cyrielle est intéressée par cette mission.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le  
Conseil Municipal

**A P P R O U V E à l'unanimité des membres présents**

- la candidature de Madame AGUILA Cyrielle afin de représenter la Commune  
au sein de notre Comité National d'Action Sociale.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 16.07.2020

Pour extrait conforme,

En Mairie, le 13 juillet 2020

Le Maire,  
Christian SANS

